



Les zones humides, un patrimoine à connaître et à préserver

Mise à jour de l'inventaire des zones humides de la Montagne noire

L'EPAGE Agout réalise cette année les inventaires de terrain des zones humides sur le territoire de la Montagne noire. Les zones humides (dont les *sagnes*), sont des zones inondées ou gorgées d'eau, plus ou moins toute l'année.

La connaissance de ces milieux est primordiale pour sauvegarder l'eau et les sols. En effet, elles peuvent stocker et filtrer une quantité importante d'eau, elles contribuent à **limiter les inondations, l'érosion et les phénomènes de sécheresse** localement.



Cette mission d'inventaire nécessite le déplacement sur le terrain des agents du syndicat mixte du bassin de l'Agout.

Elle consiste en **l'étude de la végétation, du sol et la délimitation** des zones humides de la

Montagne noire (bassins versants du Sor et du Thoré), sur les communes de : *Vaudreuille, Labécède-Lauragais, Revel, Les Brunels, Sorèze, Les Cammazes, Durfort, Saint-Amancet, Dourgne, Massaguel, Verdalle, Escoussens, Saissac, Arfons, Labruguière, Aiguefonde, Aussillon, Mazamet, Pradelles-Cabardès, Saint-Amans-Soult, Albine, Sauveterre, Lacabarède, Labastide-Rouairoux, Cassagnoles, Verreries-de-Moussans et Ferrals-les-Montagnes.*

Cet inventaire n'a **aucune valeur réglementaire**, c'est un « porter à connaissance » des sites naturels et ruraux.

Calendrier de la mission de terrain :

De mars à novembre 2024

L'Agout

Contact : EPAGE Agout

Lucie SELOSSE

Chargée de mission biodiversité et zones humides

biodiversite@bassin-agout.fr - 07.50.56.84.54